

Nouvelles locales du vendredi 03 mai 2013

@rib News, 03/05/2013
 Les Droits de l'Homme La Synergie des médias RPA/Isanganiro/Bonesha/RTR/CCIB a traité du thème de la liberté de la presse au Burundi. - Les festivités marquant la célébration de cette journée au Burundi ont été marquées par une marche des journalistes. Ils sont partis de la Place de l'indépendance jusqu'à la maison de la presse. Ils portaient entre autres des pancartes sur lesquels on pouvait lire : « Nous nous insurgeons contre une loi qui est contre la Constitution », « Le chef suprême, n'osez pas promulguer un tel texte » et autres. Ils estiment que cette journée arrive alors qu'ils sont dans une situation délicate et c'est comme s'ils étaient dans une période de demande au président de la République de ne pas emprunter un chemin qui n'aboutira pas. Selon eux, si ce projet de loi est malgré tout promulgué par le président de la République, la situation sera sans doute mauvaise, mais, ils ne vont pas abandonner la lutte.

- Le président de l'Union Burundaise des Journalistes a affirmé dans son allocution que si ce projet de loi est promulgué, il viendra faire reculer la liberté de la presse du pas qu'il avait franchi jusqu'à présent. Se basant sur des exemples du monde, Alexandre Niyungeko trouve que le pays n'a pas d'avenir avec une telle loi. Il demande une relecture de cette loi et une prise en considération des avis des différentes personnalités afin d'adapter cette loi aux exigences d'ontologies du métier qu'elle veut régir. - En ce jour de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, certains médias burundais ont opté pour une Synergie pour exploiter en long et en large cette notion de la liberté de la presse dans le cadre précis et actuel du Burundi. Ils ont analysé la situation de la liberté de la presse au Burundi, avec le thème de cette année qui est « Quel avenir dans le travail de diffusion de l'information ? ». Ils constatent qu'il n'y a pas du tout d'avenir du moins rassurant en ce moment où le Gouvernement veut instaurer une loi liberticide en matière de la presse. Ils trouvent que s'il est promulgué, le projet de loi sur la presse au Burundi viendrait faire taire la population en général et les journalistes en particulier. - Cela va ainsi engendrer que la société civile, les politiciens et surtout ceux des partis politiques de l'opposition et autres soient réduits au silence puisqu'ils ne vont pas avoir des opportunités d'expression. Des dossiers de détournement de fonds publics, de violation des droits de l'Homme ne vont plus être traités. Cela est contre la démocratie et ils demandent à toute personne, même les membres du parti au pouvoir, de se lever comme un seul homme pour dénoncer ce projet de loi. - L'histoire de la célébration de la journée du 3 mai remonte à décembre 2003 avec la déclaration de Windhoek en Namibie où le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé que la journée sera célébrée pour réfléchir sur la manière de faire progresser la liberté de la presse et le souvenir des journalistes qui ont été assassinés en militant pour le respect de cette liberté. - Certains journalistes voient que le pouvoir est là pour les opprimer. Ils constatent que leur exiger de révéler les sources d'informations ne vise qu'à détruire tout simplement leur métier. Ils voient que les informations qu'ils livrent sont utiles pour le pouvoir qui doit en tenir compte dans ses visions et dans ses programmes. - Selon le président de l'association burundaise des radiodiffuseurs, plus de 11.000 signatures ont été collectées dans le cadre de la pétition qui va être envoyée au président de la République pour dénoncer le projet de loi sur la presse au Burundi. Vincent Nkeshimana se dit confiant que le président de la République va se ranger du côté de la démocratie en écoutant la voix de ces signatures qui dénoncent le projet de loi. Tout en reconnaissant qu'ils n'ont pas pu arriver dans tous les coins du pays, il voit que ce nombre n'est pas du tout négligeable. Il précise qu'il s'agissait de montrer au président de la République que ce projet de loi ne concerne pas uniquement les journalistes mais aussi et surtout la population en général. Il espère donc que le président ne va pas le promulguer puisqu'il est le père de la Nation et qu'il doit gouverner pour tout le monde. Si tel n'est pas le cas, la lutte continuera. - L'expert en sondage Christophe Sebudandi trouve que le président de la République aura abattu le pilier de la démocratie en promulguant un tel texte. Il trouve que les personnes qui ont apposé leur signature sur cette pétition ont une colère contre ce projet de loi qui vient violenter les libertés reconnues à la population. Il est aussi confiant que le président de la République va dépasser les intérêts de son parti le CNDD-FDD et des autres institutions issus de ce parti et militer pour la démocratie. - La Ligue des droits de l'homme dans la région des Grands Lacs (LDGL) demande au président de la République de faire retourner ce projet de loi sur la presse au Burundi à l'Assemblée nationale. Elle trouve que ce projet de loi doit se fier aux instruments internationaux ratifiés par le Burundi et qui font partie intégrante de la Constitution. - La Fédération internationale des journalistes trouve que la liberté de diffuser des informations connaît un recul important si ce projet de loi vient à être promulgué par le président de la République. Le Secrétaire exécutif de cette association trouve que les informations ne seront plus disponibles et la population de même que les autorités ne vont plus savoir ce qui se passe dans le pays. Ernest Sagaga trouve que les punitions donnent lieu à des mécontentements qui ne bénéficient à personne. Il affirme qu'il y a un dialogue entre la Fédération internationale des journalistes, les autorités du Burundi et les journalistes et espère qu'une solution adéquate sera trouvée. - L'ambassadrice des Etats-Unis au Burundi fait savoir que son pays a des exigences envers le Gouvernement burundais en matière de respect des droits de l'Homme. Elle trouve qu'un tel texte n'est pas du tout le bienvenu alors qu'elle s'approche la période électorale et estime que la fonction des journalistes devrait plutôt être protégée. Elle demande ce projet de loi soit révisé pour être adapté aux exigences des bailleurs de fonds. Elle fait savoir que les relations entre le Burundi et son pays sont bonnes et ajoute son souhait de les voir continuer dans ce chemin. - Sur le classement annuel de Reporters Sans Frontières, le Burundi occupe la 132ème place sur une liste de 179 pays des pays concernés par la liberté de la presse. Le Burundi a perdu ainsi deux places suite aux comparutions arbitraires des journalistes. Cette association conclut que si le projet de loi sur la presse au Burundi vient à être promulgué par le président de la République, le Burundi va sûrement perdre encore de places et cette fois-ci en grand nombre. - Société - Une femme de la colline Rugunga de la zone Shanga commune Musongati de la province Rutana a été arrêtée par la Police judiciaire dans cette commune. Elle est accusée d'avoir tué son enfant de 2 ans et de l'avoir enterré dans sa chambre. Elle dément toutefois ces accusations et précise que l'enfant est mort de la suite d'une maladie dont il était victime quelques temps. Selon des informations recueillies sur place, elle avait été abandonnée par son mari qui avait épousé

une autre jeune fille. Elle a été conduite au cachot de la Police à Musongati pour des raisons d'enquête. Une autre personne avait été retrouvée morte sur cette colline il y a deux jours alors qu'il s'était pendu dans un arbre. Selon ces informations, le cadavre d'une autre personne a été retrouvé dans la rivière Nyagifunzo après qu'elle ait été enlevée par des inconnus. [Rtnb]